AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 31-8-73 571682

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. nº 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Supplément N° 3 au bulletin technique N° 155 d'Août 1973 -

1973 - 22ème envoi

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tordeuse orientale du pêcher sur coings, poires et pommes :

Les températures élevées accompagnées d'états hygrométriques de l'air très bas du 11 au 23 août avaient considérablement gêné l'activité sexuelle de l'insecte. Le retour à un climat plus tempéré a été suivi d'une reprise d'activité importante et des pontes nombreuses ont à nouveau été déposées à partir du 25 août.

En conséquence, il convient d'effectuer un traitement dès réception dans les vergers de fruits à pépins où des risques d'attaque de Tordeuse orientale sont à craindre. Rappelons que l'insecte migre des vergers de fruits à noyau, habitat de prédilection du ravageur, pour gagner les arbres à fruits à pépins quand la source de nourriture sur les premiers (pousses en voie de croissance, pêches) est tarie.

Lorsque les risques de contamination sont modérés, le traitement des arbres de bordure (deux rangs) suffit généralement.

Choisir, bien entendu, l'un des produits homologués contre la Tordeuse orientale du pêcher à la dose efficace contre cet insecte. Respecter scrupuleusement la législation sur les limites d'emploi avant la récolte.

/V I G N E/

- Pourriture grise :

Nous rappelons les termes de notre bulletin du 2 août. Nous conseillons d'examiner, par sondage, les grappes des cépages sensibles afin d'effectuer, le cas échéant, le traitement à placer trois semaines avant les vendanges lorsque la présence de grains attaqués à l'intérieur des grappes est observée.

*
* *
*

RESULTATS DES CONCOURS ORGANISES EN 1973 POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DU MILDIOU ET DU BLACK-ROT DE LA VIGNE

I.- MILDIOU -

/SECTEUR N° 1/
- 1er : M. ROUZIES Raymond, à Canteperlic par Gaillac (Tarn).
- 2ème: M. ESTABES Camille, à St-Urcisse par Rabastens (Tarn).

/SECTEUR N° 2/
- 1er : M. RAFFY Jean à Boudou par Moissac (Tarn-et-Garonne).
- 2ème ex aequo : M. LARGOUL Jean, 1 rue de la République à Moissac (T-G)
  M. GUAL Joseph, à Montlauzun par Montcuq (Lot).

P/..335

/SECTEUR N° 3/ - 1er ex aequo } M. TECHENE Elie, Cité des Castors à Panjas (Gers).
M. LAPISSE Fernand à Panjas (Gers).
- 2ème : M. GESSLER André à Joy par Panjas (Gers).

/SECTEUR N° 4/ - 1er : M. DELBOY Roland à Caudeval par Fronton (Haute-Garonne).
- 2ème : M. HENRY Jean-Marie à Fronton (Haute-Garonne).

/SECTEUR N° 5/ - Néant.

/SECTEUR N° 6/ - 1er : M. BOUYSSOU Armand à Parnac par Luzech (Lot).
- 2ème : M. CAUZIT Marcel à Rivière-Basse par Albas (Lot).

/SECTEUR N° 7/ - Néant.

/SECTEUR N° 8/ - 1er : M. THOMAS Fabrice à Château de St-Paul sur Save par Lévignac (Hte-Garonne).
- 2ème : M. MERIC Jean à St-Elix-le-Château par Le Fousseret (H-G).

/SECTEUR N° 9/ - Néant.

II.- <u>BLACK-ROT</u> -

/SECTEUR N° 1/ - 1er : M. ESTABES Camille à St-Urcisse par Rabastens (Tarn).
- 2ème : M. PONS Marc-Jean à Pouille par Gaillac (Tarn).

/SECTEUR N° 2/ - Néant.

/SECTEUR N° 3/ - 1er : M. LABEYRIE Emile à Salles d'Armagnac par Manciet (Gers).
- 2ème : M. GESSLER André à Panjas (Gers).

/SECTEUR N° 4/ - Néant.

/SECTEUR N° 5/ - Néant.

/SECTEUR N° 6/ - 1er : M. BOUYSSOU Armand à Parnac par Luzech (Lot).

/SECTEUR N° 7/ - Néant.

/SECTEUR N° 8/ - 1er : M. LACROIX Pierre à Hérès par Maubourguet (Htes-Pyrénées).

/SECTEUR N° 9/ - 1er : M. AVALON Henri à St-Georges par Entraygues (Aveyron).

BALMA, le 30 Août 1973

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",
P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.